

## Présentation

### Axe coopération territoriale

**CONSTAT :** la coopération est très souvent affirmée, revendiquée, appelée comme outil collectif relevant des valeurs de solidarité et de non concurrence, de mise en commun des savoirs et des pratiques, d'efficience sur le terrain, etc.

Les acteurs associatifs et les autres acteurs culturels se déclarent favorables à ce que les collectivités publiques valorisent cette plus-value sociale dans leur soutien et leur financement.

**ACTION :** co-construire le cahier des charges pour un projet d'appel à expérimentation sur deux ans avec la DRAC et la DRDJSCS, sur deux ou trois actions de coopération territoriale, en fonction des crédits disponibles, soutien à la mise en œuvre de l'expérimentation, évaluation et valorisation (Parlement Éphémère 2017)

- 1/ Constitution d'un groupe composé des acteurs concernés et d'experts externes pour soutenir, suivre et évaluer deux démarches d'expérimentation dans deux territoires.
- 2/ Préparation d'un Parlement éphémère pour l'automne 2017 à l'échelle de la région Grand-Est.